

Image not found or type unknown



Possibilité d'attaquer au prud'homme?

Par **mel300185**, le **29/05/2009** à **16:01**

Bonjour, rnj'ai travaillé pendant 4mois en tant que babysitter, l'employeur m'a licencié pour faute grave.rnrnSachant que je n'ai pas eu le contrat de travail et et qu'elle me doit de l'argent, puis-je engager une procédure?rnrnCa fait un mois maintenant que j'essaie de récupérer cet argent et à chaque fois elle ne répond pas au téléphone, elle fixe des rdv qu'elle annule ensuite ou m'affirme m'avoir envoyé le paiement mais je n'ai toujours rien reçu.rnrnMerci d'avance de me donner quelques info!!